

REPUBLIQUE DU BENIN  
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)  
NIVEAU D'ETUDE : **Licence 2**

# **DROIT ET PRINCIPES DE LA COMPTABILITE**

Chargé du cours

**Hilaire AKEREKORO**  
*Maître de conférences.*  
*Agrégé de droit public (CAMES).*  
*Enseignant-Chercheur à la FADESP.*  
*Université d'Abomey-Calavi (Bénin).*

Année académique : 2020-2021

Tous Droits Réservés.  
*All Rights Reserved.*

# **PLAN DU COURS**

- **Filière, enseignant, apprenants**

- Filière : Sciences économiques et de gestion.
- Enseignant : Hilaire **AKEREKORO**, *Maître de conférences, Agrégé de droit public (CAMES), Enseignant-Chercheur, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).*
- Apprenants : Licence 2 Economie et Gestion de la Microfinance (EGMF).

- **Titre du Cours**

Droit et principes de la comptabilité.

## **OBJECTIFS DU COURS**

### **Objectif général :**

Ce cours vise à étudier le droit et les principes de la comptabilité.  
Cet objectif général se décline en plusieurs objectifs spécifiques.

### **Objectifs spécifiques :**

- De façon spécifique, les apprenants doivent être capables de :
- assimiler les concepts et les notions essentielles du cours ;
  - assimiler les règles juridiques applicables à la comptabilité ;
  - se familiariser avec les principaux principes de la comptabilité ;
  - traiter les exercices et les études de cas en rapport avec le cours.

## **MATERIEL DIDACTIQUE UTILISE**

Utilisation de polycopies et enseignement assisté par ordinateur.

## **METHODE D'ENSEIGNEMENT**

Enseignement interactif (Système LMD).

## **TYPES D'EVALUATION**

Evaluations prédictive et sommative.

## BIBLIOGRAPHIE

### I- Ouvrages

- 1- **CATTEAU Damien**, *Finances publiques. Droit budgétaire. Comptabilité publique*, Paris, Hachette Supérieur, Coll. « *Les Fondamentaux. Droit* », 7<sup>ème</sup> édition, 2020.
- 2- **DAMAREY Stéphanie**, *Droit de la comptabilité publique*, Paris, Gualino, Coll. « *Droit expert* », 1<sup>ère</sup> édition, 2017.
- 3- **MAGNET Jacques**, *Eléments de comptabilité publique*, Paris, LGDJ, 5<sup>ème</sup> édition, 2001.
- 4- **MATTRET Jean-Bernard**, *La comptabilité publique*, Bruxelles, Bruylant, 2016.

### II- Articles

- 1- **MARTY Frédéric et alii**, « Les enjeux liés à l'adoption d'une comptabilité patrimoniale par les administrations centrales », in *Revue Internationale des Sciences Administratives (RISA)*, 2006/2 (Vol. 72), pp. 213-232.
- 2- **MARTY Frédéric**, « De la convergence des normes comptables publiques vers des référentiels privés », in *Droit et régulations des activités économiques : perspectives sociologiques et institutionnalistes*, Paris, LGDJ, Coll. « *Droit et Société* », 2011, pp. 281-292.
- 3- **MILOT Jean-Paul**, « Faut-il réformer la comptabilité de l'Etat ? », in *Politiques et management public*, vol. 18, n° 4, Numéro spécial - "Le management public et la mesure : des lettres aux chiffres", 2000, pp. 1-17.

### III- Textes juridiques

- 1- Directive n° 07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).
- 2- Loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances au Bénin

### IV- Rapports et documents

- 1- **Cour des Comptes de France**, *La comptabilité générale de l'Etat, 10 ans après*, février 2016, 145 p.
- 2- **KIRAT Thierry et MARTY Frédéric**, *Document de travail. Système d'information comptable de l'Etat et contrôle de l'exécution des contrats publics*, n° 2009-10, avril 2009, 33 p.
- 3- **Ministère des Finances et des Comptes Publics de France**, *Recueil des normes comptables de l'Etat mises à jour*, janvier 2016, 309 p.

**V- Sites Internet**

- 1- <http://www.ccomptes.fr>.
- 2- <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr>.

# SYLLABUS

## **Introduction**

- 1-Définitions des concepts du cours
- 2-Sources du droit et des principes de la comptabilité
- 3-Les objectifs visés par la comptabilité publique
- 4-Les rapports entre les finances publiques et la comptabilité publique
- 5-Problématique et plan du développement du cours

## **PREMIERE PARTIE**

### **LES REGLES JURIDIQUES APPLICABLES A LA COMPTABILITE**

**Chapitre I** : Les règles précédant les opérations financières et celles applicables aux opérations financières

Section 1 : Les règles précédant les opérations financières

Section 2 : Les règles applicables aux opérations financières

**Chapitre II** : Les règles afférentes aux cessations des fonctions de comptables publics

Section 1 : La règle de la libération des garanties

Section 2 : La cessation des fonctions de comptables publics

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LES PRINCIPAUX PRINCIPES DE LA COMPTABILITE**

**Chapitre I** : Les principes applicables par les comptables publics

Section 1 : Le contenu des principes

Section 2 : L'applicabilité des principes

**Chapitre II** : Les principes applicables par l'Administration et les juridictions financières

Section 1 : Les principes applicables par l'Administration

Section 2 : Les principes applicables par les juridictions financières

